



Circuit Automobile Terre Is-sur-Tille

Piste Nicolas Klein



Prise de licence Ufolep 2023/24

Bonjour,

Vous souhaitez prendre une licence Ufolep adulte dans notre club Chazeuil Karting Cross Bourgogne Is sur Tille (CKCBI), il suffit de remplir les documents ci-dessous : «la demande de licence 2023/24 », le « certificat médical », et « l'adhésion Pilote CKCBI 2024 » attention sur la demande de licence il faut bien dater et signer dans la case en milieu de page à droite marqué « licencié R1,R2,R3,R5,R6 »

L'adhésion circuit (100€) est obligatoire pour adhérer au club avec une licence Ufolep. Avec cette demande de licence une vignette millésimée d'un montant de 16€ est obligatoire pour rouler en compétition.

Pour prendre une licence mineure ou une assurance complémentaire facultative merci de prendre directement contact par mail : ckcbi@orange.fr ou par téléphone **Hervé Prieur** 06.13.66.25.73

De plus le CKCBI est engagé dans le nouveau Trophée-EST est le montant participatif pour la saison 2024 n'a pas encore été validé, vous devrez donc en début de saison payer soit par l'intermédiaire du club soit sous une autre méthode (précisé ultérieurement) vous acquittez de l'inscription pilote au Trophée-Est.

Rappel des documents nécessaires pour la prise de licence sont :

- Demande de licence Ufolep2023/24 remplie
- Certificat médical (avec la mention apte à la pratique du sport automobile en compétition)
- Photocopie du permis de conduire
- Adhésion circuit
- Une photo d'identité (facultatif, pour impression directement sur licence)
- Règlement

Le montant total à régler est de 186.50€ pour l'ensemble vous avez soit la possibilité de renvoyer tous les documents ainsi que le règlement par chèque à l'ordre de **CKCBI** par courrier à l'adresse :

Hervé Prieur 18 Rue de l'Eglise 21380 EPAGNY

Ou tous simplement de retourner par mail tous les documents à l'adresse ckcbi@orange.fr et de régler par paiement en ligne par le lien disponible sur le site dans la page « saison 2024 »

Pour tous renseignements Ufolep :

- Marie-Hélène Llorca 06.76.64.44.61
- Hervé Prieur 06.13.66.25.73

Sportivement

N° d'adhésion :

La saison commence le 1^{er} septembre 2023 et se termine le 31 août 2024. Votre adhésion sera validée à compter de sa date de réception par la fédération départementale. En devenant licencié.e Ufolep, vous devenez adhérent.e de la Ligue de l'enseignement.

Votre association

Nom de l'association

N° affiliation
Vos informations personnelles

Nom d'usage

 Sexe : Homme
Femme

Nom de naissance

Date de naissance

Prénom 1

Prénom 2

Prénom 3

Adresse/CP/Ville

Téléphone

Mail (1)

Votre licence
Je demande une licence : Adulte Ufolep : né en 2006 et avant Jeune Ufolep : né de 2007 à 2012 Enfant Ufolep : né en 2013 et après

Pratiquant.e : Animateur.trice (2) (10) Officiel.le (2) (10) Sportif.ve Sans pratique compétitive(3)
avec activité principale et autres activités

j'atteste avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (Cerfa N°15699*01)
ou je présente un certificat médical de moins d'un an (4) (5) (6) délivré par mon médecin le

Etes-vous licencié.e à autre fédération sportive Non Oui, précisez

Pour les activités Moto, renseignées la date du CASM Moto (7)

et N°

Non pratiquant.e

 Dirigeant.e (*pas d'activité à renseigner*) (10)

Officiel.le (non pratiquant.e) (2) (10) - Activité principale

Autres activités

Information assurance des licenciés.es Ufolep
Pour les licenciés.es Ufolep non pratiquants.es et pratiquants.es de risques R1, R2, R3, R5 ou R6 :

Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérents Association qui comprend la garantie « Responsabilité Civile » obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ».

J'accepte les conditions de cette garantie « Individuelle Accident » de base (8) dont la notice d'information de garanties et de prix m'a été remise au préalable, et je souhaite souscrire l'option suivante (voir ci-dessous le tableau des garanties) :

- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 1
- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 2
- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 3 (pour les mineurs)

 Date et signature obligatoire du
licencié.e R1-R2-R3-R5-R6
(ou si mineur.e, du.de la représentant.e légal.e)

Pour les licenciés.es Ufolep de risques R5 ou R6 : Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

Attention: Les licenciés.es résidant.es à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

Conformément aux dispositions de l'article L.321-4 du Code du Sport, vous disposez de la possibilité de souscrire une garantie d'accompagnement juridique et psychologique en cas de violences sexuelles, physiques et psychologiques subies lors de votre pratique sportive sous l'égide de l'UFOLEP

Nature des garanties	Garanties de base	CIP option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 (9)
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	305 € 458 € pour les licenciés UFOLEP	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalidité permanente : - de 1 à 50% - de 51 à 100%	30.490 € x taux 91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
Décès par accident	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint.e + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP
Tarifs 2023/2024	1,31 €	27,05 €	39,05 €	25,05 €

(1) Dans le respect du RGPD, le titulaire de l'adresse mail recevra un mail de demande d'autorisation pour l'enregistrement et l'utilisation de son mail. (2) Consulter le règlement technique Ufolep précisant les notions d'animateur.trice et d'officiels.les sportifs. ves. (3) La licence Ufolep portera la mention «Pas de pratique compétitive». (4) La copie du certificat médical sera remis au responsable légal.e ou au.à la Président.e de l'association. (5) Si le licencié a répondu OUI à une question du questionnaire de santé, il doit consulter son médecin qui lui remettra un certificat médical à présenter avec sa demande de licence. (6) Si le licencié.e pratique une activité particulière (Parachutisme, Vol à voile, Vol libre, ULM en compétition, Alpinisme, Plongée, Rugby, Spéléologie, Tir sportif, ou une pratique compétitive en Auto, Karting, Moto), la présentation d'un certificat médical de moins d'un an est obligatoire chaque saison (7) Si toutes les données sont remplies, la licence portera la mention «Licence Sport motocycliste». (8) En cas de non acceptation, veuillez barrer le texte et écrire la mention « sans Individuelle Accident » et contacter votre responsable associatif. La date et la signature sont obligatoires. (9) L'option 3 est réservée aux mineurs.es n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants.es fiscalement à charge de leurs parents. (10) Remplir le verso sur le contrôle d'honorabilité

 Date
d'homologation
Ufolep

Pour les licenciés.es Ufolep de risque R4

(Activités : 24021-Parachutisme - 24022-ULM - 24023-Vol à voile - 24024-Vol libre - 21031-VNM-Jet-ski)

Je prends note que ma licence ne procure aucune assurance, qu'il s'agisse de garanties en Responsabilité Civile comme de l'Individuelle Accident⁽⁸⁾. Je confirme avoir été informé.e (conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport) de l'intérêt à bénéficier de garanties Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Date et signature obligatoire du licencié.e R4
(ou si mineur.e, du.de la représentant.e légal.e)

Participation aux dispositifs fédéraux

A quel.s dispositif.s souhaitez vous participer ? *

Détaillez précisément la liste des activités pratiquées dans le cadre des dispositifs fédéraux Ufolep.
(Pour plus de renseignements, contactez votre délégation départementale).

<input type="checkbox"/> A Mon Rythme	Cités Educatives	Engagé.e
Parcours Coordonné	Primo Sport	Séjours Socio Sportifs
Société en Mouvement	Toutes Sportives	Ufo3S
Ufolep Playa tour	Ufostreet	Autres

* Votre licence Ufolep n'apporte pas de garanties d'assurance pour la participation aux dispositifs fédéraux. Prenez contact avec votre association pour connaître les garanties complémentaires souscrites

Contrôle d'honorabilités des encadrants sportifs (Dispositif Ministère des sports)

Si je sollicite une licence Ufolep dirigeant.e , animateur.trice et ou Officiel.e, cette licence me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront susceptibles d'être transmis par l'Ufolep nationale aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle. (Pour permettre le contrôle d'honorabilité, vos informations personnelles doivent être identiques à celles mentionnées sur votre pièce d'identité)

Etes-vous né.e en France ?	Oui, complétez : N° du département	Ville
	Non, complétez : Nom du pays	Ville
	Votre Père : Nom	Prénom
	Votre Mère : Nom	Prénom

Traitement de vos données personnelles

Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par La LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Ces données à caractère personnel, celles relatives aux opérations d'affiliations, à la gestion des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les produits et services proposés ou distribués par LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Elles peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant leur demande à l'adresse RGPDAFFI@LALIGUE.ORG. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

L'enregistrement d'une adresse email par le responsable associatif ou le département dans une fiche d'adhésion déclenchera une demande d'autorisation par mail auprès du propriétaire de l'adresse lui demandant d'autoriser cet enregistrement et de choisir les modes d'utilisation de son email.

Acceptez-vous que l'Ufolep communique vos coordonnées à des tiers partenaires* ? Oui Non

(*Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés conventionnées pour un routage catalogue par année sportive avec clause de confidentialité pour les données fichiers. Consultez la liste des partenaires sur www.ufolep.org)

Accès à vos informations personnelles

En respect du RGPD, vous pouvez accéder à vos informations personnelles communiquées lors de la demande de licence à votre association. Votre responsable associatif doit vous remettre une licence sur laquelle figure votre numéro d'adhérent qui va vous permettre d'accéder à votre espace personnel Adhérent et à vos données personnelles enregistrées. Connectez-vous à <https://www.affiligue.org> et cliquer sur « Première connexion ». Vous recevrez vos identifiants sur le mail communiqué lors de votre demande de licence.

Pour plus plus d'informations, prenez contact avec votre responsable associatif.

CERTIFICAT MEDICAL UFOLEP


Je soussigné, Docteur

CERTIFIE AVOIR EXAMINE CE JOUR

Nom et Prénom :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

Et n'avoir constaté AUCUNE CONTRE-INDICATION à la pratique sportive

- de compétition
- d'entraînement et d'entretien
- avec simple surclassement d'une année
- avec surclassement exceptionnel (d'au moins deux années et avec des adultes)
 uniquement délivré par un médecin du sport !!!

Remarques restrictives éventuelles :

.....
.....
.....

Remarques :

 **Le code du sport impose la présentation préalable d'un certificat médical avant la délivrance d'une licence sportive**

- systématiquement pour toute première demande de licence (article L231-2 du code du sport)
- annuellement pour tout compétiteur (certificat datant de moins d'un an) (article L231-3 du code du sport)
- Conformément à l'article L231-2 du code du sport, **l'UFOLEP exige pour tout renouvellement de licence**, pour un pratiquant, un certificat médical.


 **Multiactivité**


Le code du sport précise : « ... un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité physique ou sportive pour laquelle elle est sollicitée ».

Ce qui veut dire que ce certificat ne peut être délivré pour « toute activité » et qu'il doit préciser telle(s) ou telle(s) activité(s)

D'où l'obligation de cocher les activités pratiquées sur le feuillet page 2

 Ne pas oublier de dater et de signer le certificat

 Pour les licenciés « jeunes surclassés », il est recommandé de pratiquer un examen clinique complet.

 Pour la pratique, en compétition, des sportifs âgés de 40 ans et plus, le Médecin, s'il le juge utile, peut demander un examen clinique général.

LISTE DES ACTIVITES SPORTIVES UFOLEP

Cocher toutes les activités pratiquées

Sports individuels – Risques 1

- 22003 Danse sportive
- 22020 Autre danse (urbaine, classique, ...)
- 22004 Gymnastique d'entretien (APE)
- 22005 Jogging
- 22006 Randonnées pédestres
- 22007 Yoga Qi-Cong Gymnastiques douces
- 22008 Sophrologie
- 22023 Eveil corporel
- 22024 Football de table
- 22025 Marche nordique
- 23015 Tai Chi Chuan
- 26004 Golf
- 27007 Pétanque

Sports collectifs – Risques 2

- 25002 Basket ball
- 25003 Football
- 25016 Football américain
- 25004 Futsal
- 25005 Hand-ball
- 25010 Rugby
- 26001 Sports collectifs locaux ou traditionnels
- 25012 Volley ball
- 29200 Ecole de sport labellisée

Sports individuels – Risques 2

- 21002 Natation
- 21003 Autres activités aquatiques
- 21010 Autres activités nautiques
- 23010 Judo
- 23011 Aïkido
- 23012 Karaté
- 23013 Autres arts martiaux
- 26002 Sports locaux ou traditionnels
- 26020 Epreuves combinées / raid multiactivités
- 26031 Arbalète
- 27001 Arts du cirque
- 27002 Athlétisme
- 27003 Badminton
- 27005 Escrime
- 27006 Haltérophilie – force athlétique- musculation
- 27008 Tennis
- 27009 Tennis de table
- 27010 Tir
- 27011 Tir à l'arc
- 27014 Sarbacane
- 27020 Course d'orientation
- 27021 Course hors stade
- 27022 Marche sportive
- 27030 Gymnastique artistique
- 27031 Gymnastique rythmique Sportive
- 28003 Roller
- 28005 Skate

Sports individuels – Risques 3

- 29042 Accrobranche
- 29043 Biathlon
- 29044 Canyoning
- 26021 Epreuves combinées- canyoning – rando-raid (sans activité cycliste)
- 28001 Equitation
- 21021 Moto-nautisme
- 21022 Plongée sous-marine
- 21030 Ski nautique
- 28004 Spéléologie
- 28002 Randonnées équestres
- 29039 Parkour
- 29040 Rafting

Sports individuels – Risques 4

Formules d'assurance à souscrire directement auprès de la délégation départementale APAC)

- 21031 Jet-ski
- 24011 Modélisme aérien (+ 25 kg)
- 24020 Autres sports aériens
- 24021 Parachutisme
- 24022 ULM
- 24023 Vol à voile

Sports individuels – Risques 5

- 26010 Duathlon – triathlon – bike and run
- 26011 Bicross
- 26012 Cyclospor
- 26013 Cyclotourisme
- 26014 VTT
- 26015 Vélo-trial, bike trial
- 26022 Epreuves combinées, raid multiactivités
- 29037 Dirt
- 29038 Cyclocross
- 29046 VTT randonnées

Sports individuels – Risques 6

- 29003 Gymkhana auto
- 29004 Poursuite sur terre
- 29005 Trial 4x4
- 29020 Kart cross
- 29021 Karting piste
- 29030 Ecole de conduite moto
- 29031 Course moto sur prairie
- 29032 Endurance moto
- 29033 Activité 50cc
- 29034 Moto cross
- 29035 Moto trial
- 29036 Randonnées moto loisirs

Cachet professionnel

Nombre de cases cochées :

Date de l'examen médical :

Signature :



- Adhésion Pilote CKCBI 2024 -

L'adhésion au CKCBI en tant que pilote vous donne droit à l'accès au Circuit Automobile Terre Is-sur-Tille pour l'année en cours*. Une carte CKCBI vous sera délivrée.

NOM-Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél : _____ Port : _____

@mail (**lisible**) : _____ @ _____

Date de naissance : _____ Profession : _____

Discipline : _____ Véhicule : _____

En cochant cette case, **je n'autorise pas le CKCBI** à utiliser les images où j'apparais ainsi que les enregistrements sonores où l'on peut m'identifier pour diffusion (site web ckcbi, presse...).

Cotisation Pilote CKCBI : 100,00 € à régler à l'ordre de CKCBI

Je m'engage à coller l'adhésif du CKCBI (qui me sera fourni) sur ma voiture de course et éventuellement sur mon véhicule d'assistance ou un autre support visible.

Fait le

à

Signature

*L'accès au Circuit sera autorisé après règlement de la cotisation. Vous devrez prévenir le bureau du CKCBI de votre venue. L'accès à la piste ne sera pas autorisé lors des journées travaux et des réservations teams usines, événementiels, école de pilotage... (Voir Agenda Club sur www.ckcbi.fr).

► Pour les non-adhérents du CKCBI, la mise à disposition du Circuit Automobile Terre d'Is-sur-Tille est à partir de 150.00 € la journée.

Vos contacts CKCBI :

Marie-Hélène Llorca : 06.76.64.44.61

Francis Mêlé : 06.80.40.54.60

Hervé Prieur : 06.13.66.25.73

David Poupon : 06.09.61.33.64

ASA Terre Issoise & CKCBI

18 Rue de l'Eglise 21380 EPAGNY Tél. : 03.80.75.70.61

ckcbi@wanadoo.fr ou asaterreissoise@orange.fr

www.ckcbi.fr



Carte

Trésorerie

Secrétaria